

**ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL DE BASSIN
COMITE SYNDICAL DU 14 AVRIL 2023**

L'an Deux Mille Vingt-trois, le 14 avril

Le Comité Syndical dûment convoqué à Béziers, sous la présidence de Madame Marie Pierre PONS, présidente.

Nombre de membres du Bureau : 47 titulaires.

Date de la convocation : 7 avril 2023

Le corum n'ayant pas été atteint au comité syndical du 7 avril 2023, le comité syndical a été convoqué à nouveau le 14 avril 2023. Pour cette séance, il n'y a pas nécessité de corum.

MEMBRES	PRESENT OU REPRESENTE	EXCUSE	MEMBRES	PRESENT OU REPRESENTE	EXCUSÉ
Mr MESQUIDA	*		Mr MARTINEZ		*
MME PONS	*		Mr DUPIN		*
MME SAUR		*	Mr SOLANS		*
Mr VIDAL	*		Mr FORTE		*
Mr FALIP		*	Mr FARENC	*	
MME PASSIEUX		*	Mr SOUQUE	*	
MME GARCIN SAUDO		*	Mr GAYSSOT	*	
Mr GAUDY		*	Mr ROMERO		*
Mr MORGO		*	MME SAUTEREL	*	
Mr GELY	*		Mr REVERBEL		*
MME FABRE DE ROUSSAC		*	Mr SAUCEROTTE		*
Mr FREY		*	MME CHAUDOIR		*
Mr CRISTOL		*	Mr BADENAS		*
MME MORERE		*	Mr MILHAU	*	
Mr SOTO	*		Mr SENAL	*	
MME MONTARON SANMARTI		*	Mr SANCHEZ		*
MME PRADELLE		*	Mr BARSSE		*
MME IMBERT		*	Mr DALERY		*
Mr ABELLA		*	Mr GRANIER		*
Mr GELY		*	Mr CASTAN		*
Mr AYCART		*	Mr SOULAGE		*
Mr ALLINGRI		*	Mr MOULY	*	*
MME MONTARON SANMARTI		*	Mr TESSIER		*
Mr BALESTER		*			

OBJET : COMPTE RENDU

Début de séance : 9heures 30

DELIBERATION N°1 : VALIDATION DU COMPTE RENDU DU COMITE SYNDICAL DU 10 JANVIER 2023

La présidente présente le compte rendu de la réunion du 10 janvier 2023, annexé à la présente délibération.

Le comité syndical, à l'unanimité :

- Approuve le compte rendu

DELIBERATION N°2 : VALIDATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2022

La présidente rappelle que l'EPTB Orb Libron a été volontaire pour l'expérimentation du Compte Financier Unique (CFU) en lien avec la Direction Départementale des finances publiques.

Le Compte financier Unique met en évidence les informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques.

Le Compte Financier Unique est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU.

Les résultats du Compte financier Unique 2022 sont rassemblés dans le tableau ci-après :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés 2021		+ 99 120.84		+ 916 702.57		
Opérations exercice 2022	749 769.48	976 081.83	1 556 653.29	2 248 577.13	2 306 422.77	3 224 658.96
Totaux exercice 2022		+ 226 312.35		+ 691 923.84		+ 918 236.19
Résultats clôture 2022		+ 325 433.19		+ 1 608 626.41		+ 1 934 059.60
Restes à réaliser	+14 351.54			+225 000.00		
Résultats définitifs		+ 311 081.65		+ 1 833 626.41		+ 2 144 708.06

Le comité syndical, à l'unanimité :

- Valide le Compte Financier Unique 2022 ;
- Valide les résultats ci-dessus exposés.

DELIBERATION N°3 : AFFECTATION DES RESULTATS 2023

Le CFU 2022 fait apparaître un excédent de fonctionnement de **1 608 626.41 €** et un excédent d'investissement de **325 433.19 €**.

Le comité syndical, à l'unanimité, affecte les résultats comme suit ;

- R001 : Excédent d'investissement à reprendre en 2023 : 325 433.19 €.
- Restes à réaliser en dépenses d'investissement : 14 351.54 €
- Restes à réaliser en recette d'investissement : 225 000.00 €
- R002 : excédent de fonctionnement à reprendre en 2023 : 1 608 626.41 €

DELIBERATION N°4 : BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2023

Le budget supplémentaire présenté s'équilibre en dépenses et en recettes pour un montant total de **2 159 059.60 €**.
Le tableau suivant récapitule, par section, les opérations proposées.

Section investissement			
Ligne budgétaire	Dépenses	Ligne budgétaire	recettes
Restes à réaliser en dépenses	14 351,54	R001 : Excédent d'investissement 2022	325 433,19
Mobilier	5 000,00	Restes à réaliser en recettes	225 000,00
Matériel informatique	15 000,00		
Véhicules	30 000,00		
acquisition matériel mesures plan de gestion	61 081,65		
Restauration Orb suite crues 2022	225 000,00		
Remboursement prêt	200 000,00		
Total dépenses investissement	550 433,19		550 433,19
Section fonctionnement			
Ligne budgétaire	Dépenses	Ligne budgétaire	recettes
60636 : vêtements de travail	1 000,00	002 : excédent de fonctionnement reporté	1 608 626,41
61521 : Voies et réseaux fonction 01 CABM	150 000,00		
61521 : Voies et réseaux fonction 05 AVTMONTS	0,00		
61521 : Voies et réseaux fonction 03 SUD HERAULT	0,00		
61521 : Voies et réseaux fonction 04 DOMITIENNE	88 000,00		
617 : Etudes et recherches	1 354 128,01		
Formations	15 498,00		
Total dépenses Fonctionnement	1 608 626,01		1 608 626,41
TOTAL DEPENSES BS 2023	2 159 059,20	TOTAL RECETTES BS 2023	2 159 059,60

Le budget supplémentaire propose ainsi de reporter l'excédent 2022 comme suit :

- d'affecter le résultat comme suit :

- R001 : Excédent d'investissement à reprendre en 2023 : 325 433.19 €.
- Restes à réaliser en dépenses d'investissement : 14 351.54 €
- Restes à réaliser en recettes d'investissement : 225 000.00 €
- R002 : excédent de fonctionnement à reprendre en 2023 : 1 608 626.41 €

Le comité syndical, à l'unanimité ;

- **Vote le budget supplémentaire 2023 proposé.**

DELIBERATION N°4 : PROPOSITION D'AVENANT DE DELAI ET DE MONTANT DU MARCHE 2022-011 RELATIF A L'ETUDE DE REDUCTION DU RISQUE INONDATION LIE A DES ECOULEMENTS CONCENTRES SUR LA COMMUNE DE VILLENEUVE ES BEZIERS

La présidente présente projet d'avenant de délai et de montant du marché 2022-011 relatif à l'étude de réduction du risque inondation lié à des écoulements concentrés sur la commune de Villeneuve es Béziers

Le comité syndical, à l'unanimité :

- Valide l'avenant proposé ;
- Autorise la présidente à signer cet avenant.

Romain Conil présente les travaux d'économies d'eau réalisés sur l'ASA du Tendon et propose aux élus une visite sur site. Fin de séance : 11 heures 30

Béziers, le 14 avril 2023

**La Présidente
du Syndicat Mixte Des Vallées de l'ORB et du LIBRON**



Marie Pierre PONS